

§ 3. *Muscles buccaux.*

Les muscles de la bouche viennent presque tous, en définitive, se terminer, d'une manière plus ou moins immédiate, vers l'ouverture antérieure de cette cavité; et on le conçoit, en effet, car c'est à ce point que se rapportent tous les mouvemens dont ils sont les agens. Sans parler du muscle qui entoure l'ouverture de la bouche, on distingue les muscles buccaux en *maxillaires supérieurs*, en *maxillaires inférieurs* et en *inter-maxillaires*, suivant qu'ils s'insèrent sur la mâchoire supérieure, sur la mâchoire inférieure ou que, placés entre l'une et l'autre, ils tiennent aux deux à la fois. Tous les muscles buccaux, quels qu'ils soient, sont fixés sur le squelette de la face seulement par une de leurs extrémités, par l'autre ils tiennent à la peau.

1° *Muscles maxillaires supérieurs* (1).

Ces muscles sont au nombre de cinq, l'*élévateur commun de l'aile du nez et de la lèvre supérieure*, l'*élévateur propre de cette lèvre*, le *canin* et les deux *zygomatiques*.

*Muscle élévateur commun de l'aile du nez et de la lèvre supérieure.*

(Grand sus-maxillo-labial. CHAUSS.)

Alongé, triangulaire, placé en dehors de l'aile du nez, sur les limites de cette partie et de la joue, simple supérieurement et double inférieurement, le muscle élévateur commun se fixe, 1° sur l'apophyse montante de l'os maxillaire supérieur, par une extrémité pointue qui s'élève jusqu'à la hauteur du tendon direct du muscle orbiculaire, 2° sur la base de l'orbite, 3° quelquefois sur le sac lacrymal. De là, il se porte en bas et un peu en dehors, et se partage bientôt en deux faisceaux: l'un interne, qui se termine sur la partie externe du cartilage de l'ouverture nasal; l'autre externe, qui descend un peu plus bas, et se fixe sur le derme de la peau qui tapisse le sillon *naso-labial*, se bornant ainsi à la base de la lèvre supérieure, au lieu d'atteindre

(1) La préparation de ces muscles n'offre rien de particulier.

le bord libre de cette partie, comme on le croit ordinairement (1).

Le muscle élévateur commun est recouvert, *en avant*, par la peau et par la partie inférieure du muscle orbiculaire des paupières. *En arrière et en dedans*, il est appliqué sur l'os maxillaire supérieur et sur les muscles triangulaire du nez et myrtiforme.

*Action.* Ce muscle élève l'aile du nez et la lèvre supérieure.

*Variétés.* Le muscle élévateur commun se continue quelquefois supérieurement, suivant Meckel, avec le muscle occipito-frontal.

*Muscle élévateur propre de la lèvre supérieure.*

(Moyen sus-maxillo-labial.)

Aplati, large et de forme quadrilatère, le muscle élévateur propre de la lèvre supérieure est placé au-dessus de la fosse canine, en dehors du précédent. Il s'insère sur la partie inférieure du contour de l'orbite, au-dessus du trou canin. De là, il se dirige en bas et en dedans, vers le sillon *naso-labial*, et s'y termine sur le derme de la peau, en dehors du précédent.

Les fibres du muscle élévateur propre de la lèvre supérieure sont parallèles les unes aux autres, et dirigées de haut en bas et de dehors en dedans. *En avant*, ce muscle est caché par la peau et par le muscle orbiculaire des paupières. *En arrière*, il repose sur les vaisseaux et nerfs qui sortent par le trou sous-orbitaire, sur la fosse canine et sur le muscle de ce nom.

*Action.* L'élévateur propre porte en haut la lèvre supérieure et l'attire légèrement en dehors.

*Muscle petit zygomatique.*

(Petit zygomato-labial. CHAUSS.)

Alongé, placé en dehors du précédent et beaucoup plus oblique que lui, ce muscle s'insère sur la partie moyenne de la face externe de l'os malaire. Il se dirige très-fortement en bas

(1) Pour bien voir cette disposition, il faut couper d'un seul trait la peau et le muscle dans le sens des fibres de celui-ci; de la sorte on aperçoit les fibres se rendant obliquement sur le derme.

et en dedans, vient s'unir au bord externe du muscle élévateur propre et se termine, comme lui, sur la peau du sillon nasolabial.

Le muscle petit zygomatique n'est guère qu'un faisceau du muscle élévateur propre de la lèvre supérieure. Il a les mêmes rapports que lui.

*Action.* Il élève la lèvre supérieure, et la porte un peu plus fortement en dehors que le précédent.

*Variétés.* Le petit zygomatique manque quelquefois complètement. Dans d'autres cas, il est moins détaché du muscle élévateur propre que d'ordinaire.

*Muscle grand zygomatique.*

(Grand zygomato-labial. CHAUSS.)

Alongé, plus long et plus oblique encore que le petit zygomatique, celui-ci s'insère, en haut, sur l'angle postérieur de l'os malaire, au moyen d'un petit tendon aplati, qui reste collé pendant quelque temps sur l'os. De là, il se porte ensuite très obliquement en bas, en avant et en dedans, et vient se terminer à la commissure des lèvres, après s'être uni au canin et au triangulaire, en se séparant en trois faisceaux : un qui se fixe sur la muqueuse de la commissure, les deux autres, qui se jettent dans les lèvres et concourent à former le muscle orbiculaire.

*En dehors,* le muscle grand zygomatique est recouvert par la peau, par l'orbiculaire des paupières et par la réunion des muscles canin et triangulaire de la lèvre inférieure. *En dedans,* il est appliqué sur l'os malaire, sur le masseter, sur le conduit parotidien et sur le buccinateur.

*Action.* Le grand zygomatique porte la commissure des lèvres en haut et en dehors. Il agit surtout dans le rire.

*Muscle canin.*

(Petit sus-maxillo-labial.)

Alongé, aplati et charnu dans toute son étendue, le muscle canin naît, en haut, dans la fosse canine, au-dessous du trou sous-orbitaire. De là, il se porte perpendiculairement en bas, et vient se terminer en dehors de la commissure des lèvres, en s'unissant surtout au muscle triangulaire et se continuant avec lui.

*En avant,* le muscle canin est en rapport avec les muscles élévateurs propre et commun, avec le petit zygomatique et l'orbiculaire des paupières. *En arrière,* il recouvre la fosse canine, les muscles buccinateur, grand zygomatique, et l'artère de la face.

*Action.* Il élève et porte un peu en dedans la commissure des lèvres.

2° *Muscles maxillaires inférieurs.*

Ces muscles sont au nombre de trois : le triangulaire, le carré et le muscle du menton.

*Muscle triangulaire des lèvres.*

(Sous-maxillo-labial. CHAUSS.)

Aplati, de forme d'un triangle à base inférieure, le muscle triangulaire est placé un peu en dehors de la lèvre inférieure, plutôt que dans son épaisseur. Il s'insère, en bas, sur la ligne oblique externe et sur le bord inférieur de la mâchoire inférieure. De là il se dirige en haut, vers la commissure des lèvres. Ses fibres suivent trois directions différentes : les antérieures, sont obliques en haut et en dehors, et quelque peu recourbées en avant, autour du relief du menton ; les postérieures sont obliques en haut et en dedans, tandis que les moyennes sont verticales. Il se termine en dehors de la commissure, en se continuant avec le canin, comme il a été dit plus haut.

Le muscle triangulaire des lèvres est sous-jacent à la peau par sa face externe. Sa face interne est en rapport avec l'os maxillaire inférieur, avec les muscles carré, buccinateur, avec le trou mentonnier et les vaisseaux et nerfs qui en sortent.

*Action.* Le triangulaire de la lèvre inférieure déprime la commissure des lèvres et la tire en dehors, au moyen de ses fibres externes. Il agit dans les passions tristes.

*Variétés.* Le bord externe de ce muscle est toujours renforcé par quelques fibres du peaucier.

*Muscle carré (1).*

(Portion du mento-labial. CHAUSS.)

Aplati, quadrilatère, placé dans la lèvre inférieure bien plus que le précédent, le muscle carré s'insère, en bas, sur la ligne oblique externe de la mâchoire inférieure, au-dessus du triangulaire. De là, il se dirige en haut et en dedans, toutes ses fibres marchant parallèlement les unes aux autres et dans la même direction que lui; et il se termine à quelque distance du bord de la lèvre inférieure, sur le derme de la peau de cette lèvre, et, en formant, sur la ligne médiane, un raphé avec le muscle opposé.

Le muscle carré est en rapport, en avant, avec la peau et le muscle triangulaire. En arrière, il est appuyé sur l'os maxillaire inférieur, sur la membrane interne de la bouche et sur le muscle du menton. Quelques-unes des fibres de ce dernier traversent l'intervalle des fibres du carré, pour se rendre à la peau.

*Action.* Le muscle carré abaisse la lèvre inférieure, la porte un peu en dehors, et, à l'aide de ses fibres disposées en raphé médian, il serre cette lèvre contre la mâchoire correspondante.

*Muscle de la houe du menton (2).*

(Portion du mento-labial. CHAUSS.)

Triangulaire comme le muscle génio-glosse, étendu de la fossette mentonnière à la peau du menton, le muscle de la houe s'insère sur la fossette mentonnière par son sommet et sans intermédiaire aponévrotique. De là, ses fibres vont en divergeant: quelques-unes traversent les interstices fibrillaires du carré; toutes s'insèrent sur le derme de la peau du menton, un peu

(1) Pour préparer ce muscle, il faut déjeter le muscle triangulaire en dehors, en coupant la partie antérieure de son attache à l'os maxillaire.

(2) Si quelque chose étonne dans la nomenclature de Chaussier, c'est la fusion de ce muscle en un seul avec le précédent; car ils diffèrent tout-à-fait l'un de l'autre. Pour préparer le muscle de la houe, il faut fendre le menton sur la ligne médiane jusqu'à l'os, enlever le tissu cellulaire qui apparaît sur cette coupe, et de suite on aperçoit sa face interne.

en dehors de la ligne médiane. Les fibres les plus nombreuses de ce muscle se portent en avant et en bas. Les moyennes sont horizontales. Les supérieures sont quelque peu ascendantes. Mais aucune d'elles n'atteint le bord libre de la lèvre inférieure, elles ne dépassent pas la dépression mento-labiale.

*Action.* Le muscle de la houe du menton déprime cette partie vers l'os maxillaire inférieur. Il la relève aussi un peu, à l'aide de ses fibres inférieures, et produit, par sa contraction, les petites dépressions qu'on remarque alors sur la peau.

3° *Muscles intermaxillaires.*

A proprement parler, le buccinateur et l'orbiculaire des lèvres appartiennent seuls à cette classe de muscles.

*Muscle buccinateur (1).*

(Alvéolo-labial. CHAUSS.)

Aplati, large et très mince, placé profondément dans la joue, le buccinateur s'insère, en arrière et en dehors, sur trois points: sur le bord alvéolaire supérieur, sur le bord alvéolaire inférieur, et sur l'aponévrose buccinato-pharyngienne, bride fibreuse tendue, comme on l'a vu déjà, entre l'aileron interne de l'apophyse ptérygoïde et la partie postérieure de la ligne myloïdienne de la mâchoire inférieure. Il se fixe sur les deux bords alvéolaires, depuis leur partie postérieure jusqu'à la hauteur de la première dent grosse molaire. Il se fixe sur l'aponévrose buccinato-pharyngienne, en dehors et en avant du muscle contracteur supérieur du pharynx.

De ces divers points, les fibres du muscle buccinateur convergent en avant, vers la commissure des lèvres, en suivant trois directions distinctes. Les moyennes, celles qui viennent de l'aponévrose buccinato-pharyngienne marchent horizontalement vers la commissure, et s'y terminent sur le derme de la mem-

(1) Pour étudier ce muscle, il faut couper le masseter et scier la branche de la mâchoire, supérieurement, au niveau de son condyle, et, en bas, à la hauteur du bord alvéolaire. Il faut aussi le faire bomber lui-même en dehors, en remplissant la bouche.

brane muqueuse. Les supérieures sont obliques en bas, et, arrivées à la commissure, elles se portent dans le bord libre de la lèvre inférieure. Les inférieures sont obliques en haut, et, parvenues à la commissure, elles se croisent avec les précédentes pour se jeter dans la lèvre supérieure.

Le muscle buccinateur est traversé par le canal parotidien (1), en arrière, au niveau de l'union de ses faisceaux supérieur et moyen. Sa *face externe*, le plus souvent convexe, est en rapport avec la branche de la mâchoire, avec les muscles masseter, zygomatique, canin, élévateurs de la lèvre supérieure, triangulaire et avec les vaisseaux et nerfs buccaux. Sa *face interne* est tapissée par la membrane muqueuse de la bouche.

*Action.* Le muscle buccinateur concourt à former la paroi latérale de la bouche. Il se laisse distendre par l'air et par les alimens qui sont accumulés dans cette cavité, et devient alors convexe en dehors et concave en dedans. Mais cette manière d'être est pour lui un état forcé, duquel il revient, à la fois, par sa seule élasticité et par la contraction de ses fibres.

La contraction du muscle buccinateur préalablement distendu produit le redressement brusque de ses fibres, le retrecissement de la bouche suivant son diamètre transverse, et l'expulsion de l'air ou des alimens hors de cette cavité. Ce muscle agit de la sorte dans l'action de sonner du cor, etc.

La contraction du muscle buccinateur non bombé comme il vient d'être dit, produit le tiraillement de la commissure des lèvres en dehors, et le serrement de ces parties contre les arcades dentaires.

*Muscle orbiculaire des lèvres (2).*

(Labial. CHASS.)

Elliptique, aplati d'avant en arrière, le muscle orbiculaire est placé dans l'épaisseur des lèvres, depuis leur bord libre jusqu'à leur base. Il décrit des courbes semi-elliptiques in-

(1) Conduit excréteur d'une des glandes qui forment la salive.

(2) Pour le préparer, il faut tamponner la bouche, enlever avec précaution la peau qui revêt la face antérieure des lèvres et disséquer les petits muscles qui s'y insèrent.

verses dans les deux lèvres, courbes, à concavité supérieure dans l'inférieure, à concavité inférieure dans la supérieure. Il est manifestement formé de deux ordres de fibres : les unes qui se continuent avec celles de quelques muscles voisins, les autres qui lui sont propres. Celles-ci sont étendues d'une lèvre à l'autre, comme les fibres du muscle orbiculaire des paupières sont étendues de la paupière supérieure à l'inférieure. Celles-là se continuent avec les fibres du muscle grand zygomatique, et, en outre, celles de la lèvre supérieure avec la partie inférieure, et celles de la lèvre inférieure avec la partie supérieure du buccinateur.

Le muscle orbiculaire des lèvres est fort épais. Il est en rapport, *en avant*, avec la peau et avec le muscle carré, dans la lèvre inférieure, avec la peau et quelques fibres des muscles élévateurs, dans la lèvre supérieure, avec les muscles canin, grand zygomatique et triangulaire, vers la commissure. *En arrière*, il est généralement appliqué sur la membrane muqueuse, et dans la lèvre supérieure particulièrement, sur le muscle myrtiliforme.

Tous les auteurs répètent à l'envi, que le muscle orbiculaire des lèvres est formé par les fibres de la plupart des petits muscles faciaux qui convergent vers l'ouverture buccale. Cette proposition n'est vraie que pour ce qui concerne le muscle buccinateur et le grand zygomatique. Quelques autres petits muscles faciaux se rendent bien dans la région qu'occupe l'orbiculaire des lèvres, mais ils ne se confondent pas avec lui, et adhèrent seulement à la peau qui le recouvre.

*Action.* Le muscle orbiculaire des lèvres, comme tous les sphincters, fronce l'ouverture buccale en se contractant. Lorsque ses fibres les plus excentriques agissent avec plus d'énergie que les autres, elles serrent les lèvres vers leur base, et en font saillir le bord libre, comme dans l'action de siffler, etc.

§ 4. *Muscles moteurs de la mâchoire inférieure.*

La tête ne fournit pas tous les muscles moteurs de la mâchoire inférieure, mais elle en donne de fort importants, qui tous, excepté le ptérygoïdien externe, concourent à son élévation. On en compte quatre : le *temporal*, le *masseter*, et les deux *ptérygoïdiens*.